

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE RÉVEIL

POLITIQUE—LITTÉRATURE—THÉÂTRE—BEAUX-ARTS

VOL. 2

MONTRÉAL. 13 AVRIL 1895

No. 32

SOMMAIRE :

Ecoles Publiques et Ecoles Séparées, *Darwin*.—
 Deux mille Candidats à l'Épiscopat, *France*.—
 — L'Assurance des Enfants, *Humanitaire*.—
 — Alliance Politique, *Libéral*.— Nouvelle:
 Soirée Funèbre, *Jos. Parker*.— Nos Bêtises :
 Les Escapades de la Vérité (*suite*),
Eugène Nus.— FEUILLETON : CARMEN, *Prosper
 Merrimée*.

LE RÉVEIL

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile (franco) à raison de 25 cts. par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal. Le prix dans les débits de journaux est 5 cts. par numéro.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous enverrons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande. Veuillez adresser vos lettres au
 Directeur du Réveil, Boîte 2184, Montréal.

PRIME A NOS ABONNES

Nous continuerons jusqu'au premier mai à donner à tous nos abonnés qui solderont intégralement le prix de l'abonnement jusqu'au premier janvier 1896, une belle prime de DIX morceaux de musique, cinq morceaux de chant et cinq morceaux de piano.

Nous adressons cette semaine des factures à tous ceux de nos abonnés dont l'abonnement est expiré le 1er du présent mois.

Nous prions nos abonnés de vouloir bien nous faire parvenir le montant de leur abonnement au plus tôt. Nous subissons en ce moment de rudes assauts, et nous avons besoin du concours actif de tous nos amis dans la grande lutte pour l'émancipation de notre peuple.

A. FILIATREAU

ÉCOLES PUBLIQUES ET ÉCOLES SÉPARÉES

Nous tenons à revenir sur ce sujet à l'égard duquel nous nous sommes clairement exprimés la semaine dernière, mais où l'on ne saurait agir trop ouvertement et avec trop de franchise.

Nous sommes en faveur des écoles publiques, où la jeunesse étudie en commun, où les différentes races, les différents préjugés, les diverses religions sont en contact et se familiarisent l'une à l'autre, créent des liens de cohésion puissants.

Cette assertion a eu le don d'émuover certains esprits qui, s'en tenant aux mots, ne veulent pas aller plus loin et se buttent à une idée plutôt que de discuter ou de comprendre.

Ainsi, on a dit que les écoles créées par la loi Greenway au Manitoba sont des écoles protestantes, et non pas des écoles publiques.

Pourtant cela n'est pas vrai.

Nous ne demanderions pas l'intégrité du système scolaire du Manitoba, si nous pensions qu'il eût pour effet de créer des écoles protestantes, qui, pour nous, ont le même résultat funeste de créer l'isolement, la suspicion et la division parmi la jeunesse que les écoles catholiques.

Mais enfin, il faut raisonner. Le *Globe* de Toronto avait, dans un article publié au sujet de la question des écoles, dit que, dans la Province de Québec, les écoles publiques étaient des écoles catholiques absolument, comme l'on dit que dans le Manitoba les écoles publiques sont protestantes, *ipso facto*, sans discussion, parce que la majorité est catholique dans Québec et protestante au Manitoba.

Or, voici ce que répond à ce sujet l'hon. G. Ouimet le surintendant de l'instruction publique dans Québec, dans une lettre à M. Evanturel, député de Prescott au Parlement d'Ontario.

“ En réponse à votre lettre du 30 mars, contenant un fragment d'article du *Globe* de la même date, j'ai l'honneur de vous informer que les exposés de faits qu'il contient ne sont pas absolument corrects, ou du moins peuvent être interprétés d'une façon qui demande des explications. D'abord, les facilités pour l'expression du dissentiment sont si étendues dans notre province que ceux qui appuient nos écoles mixtes le font, dans la plupart des cas, volontairement. Il n'est pas exact de dire que les écoles mixtes sont distinctement et ouvertement catholiques. Toutes les écoles doivent être conduites suivant les règlements, soit du comité Catholique ou du comité Protestant du conseil de l'Instruction Publique.

Lorsqu'il n'y a pas d'écoles dissidentes, les commissaires suivent les règlements du comité catholique ou protestant, suivant leur choix, qui est déterminé par la majorité du bureau. Naturellement, lorsque les protestants sont en majorité dans une municipalité, les

écoles sont dirigées suivant les règlements du comité protestant. Dans toutes ces écoles, qu'elles soient catholiques ou protestantes, les enfants qui pratiquent la religion de la minorité catholique ou protestante sont exempts de tout exercice ou instruction religieuse à l'école. Bien que ce ne soit pas établi par la loi, c'est une coutume parfaitement établie et soutenue par le comité de l'instruction publique toutes les fois qu'on en appelle à lui à cet égard.”

Ainsi les caractéristiques auxquelles s'arrête M. Ouimet pour montrer que les écoles ne sont pas forcément catholiques, c'est que la majorité dans les écoles publiques décide du sens que devra suivre l'instruction, de la prépondérance qu'aura l'une ou l'autre tendance dans les matières d'éducation, et aussi la précaution prise à l'égard de la minorité de ne pas lui imposer des exercices religieux contraires à sa croyance.

Or, que voyons-nous dans la loi du Manitoba à l'égard de laquelle on crie si fort sans l'avoir jamais lue, sans doute ?

Elle contient justement les précautions qui, d'après M. Ouimet, empêchent nos écoles publiques d'être considérées comme des écoles catholiques, et qui doivent aussi bien empêcher les écoles du Manitoba d'être traitées d'écoles protestantes.

Voici en effet quelques articles de la loi du Manitoba :

Sect. 6.—Les exercices religieux dans les écoles publiques doivent être conduits suivant les règlements du Bureau des Auteurs. Si les parents ne préviennent l'instituteur qu'ils ne veulent pas que leurs enfants assistent à ces exercices religieux, ces enfants seront renvoyés au moment où ils commenceront.

Sect. 7.—Les exercices religieux auront lieu dans les écoles entièrement au gré des commissaires du district, et l'instituteur ne les exécutera que sur un ordre écrit des commissaires.”

On sait aussi que le Manitoba laisse à la majorité le choix de décider s'il doit y avoir des exercices religieux protestants dans une école publique ; au cas où la majorité le déciderait les élèves catholiques peuvent se retirer.

La majorité reste donc maîtresse ; dans les endroits où elle est catholique, rien ne l'empêche de choisir des professeurs catholiques qui donneront aux élèves une orientation catholique, à laquelle aucune contrainte religieuse ne pourra être apportée, puisque la majorité peut empêcher les exercices religieux protestants.

En somme, les catholiques du Manitoba sont dans les écoles publiques absolument dans la même situation que les protestants de Québec dans nos écoles publiques.

Il n'y a pas plus de contrainte d'un côté que de l'autre, et c'est la majorité qui gouverne.

Et qu'on ne nous ennuie pas plus longtemps, le

peuple lui-même reconnaît que c'est juste et qu'il est stupide de bâtir et d'entretenir deux écoles quand une seule suffirait et serait meilleure avec l'argent des deux.

Ainsi, nous lisions l'autre jour dans un journal de Nipissing, la *Sentinelles*, l'étrange entrefilet suivant :

Les protestants de la partie Est du township de Ferris s'occupent en ce moment d'organiser une école publique. C'est très bien pour eux, mais il nous fait peine de voir que certains catholiques, au lieu de se construire une école séparée, qui leur coûterait moins cher et leur ferait honneur, se joignent aux protestants pour leur bâtir une école à même leur argent. Quelle platitude !

Et dire que cela a lieu au moment même où les fanatiques font une guerre à mort aux écoles catholiques. Quel aveuglement impardonnable, ou quelle trahison !

Grand Dieu ! que de telles gens sont à plaindre ! Ces malheureux ont-ils donc perdu complètement tout sentiment de religion, d'honneur et de patriotisme ?

Ne trouverait-on pas étrange pareil langage si on ne sentait pas les dessous.

Comment, voilà de pauvres colons qui veulent s'instruire, instruire leurs enfants. Ils sont pauvres et ont besoin d'une école.

Vont-ils s'amuser à disperser les quelques sous qu'ils sacrifient pour le bien-être de leurs enfants sur deux écoles qui seront toujours pauvres et incapables de se soutenir ? Eh non. Les protestants ont pris les devants et ils les aident. Une autre fois ce sera aux catholiques à se presser et à arriver les premiers.

De quel droit vient-on leur faire un crime de ce qui n'est que prévoyance et calcul bien entendu ?

La voilà bien la querelle du Manitoba toute démontrée !

Ce ne sont pas les catholiques qui se plaignent ; ils demandent l'instruction pour leurs enfants, voilà tout, absolument comme les catholiques du township de Ferris.

Ceux qui se plaignent, ce sont les journalistes poussés par les curés, qui ont peur de voir s'émanciper les Canadiens et de voir diminuer les quêtes.

Voilà les plaignards.

Le *Courrier du Canada* disait l'autre jour que les principes que nous soutenons ne sont pas nouveaux, et il citait à cet effet Turcotte et le *Canada* sous l'*Union* au passage suivant page 156, 2e volume :

« Plusieurs députés catholiques plaident la cause des écoles mixtes. M. Papin proposa lui-même que l'on établit un système général et uniforme d'écoles élémentaires, maintenues aux frais de l'état, et que, pour faire fonctionner ce système d'une manière juste et avantageuse, il était nécessaire que toutes les écoles fussent ouvertes à tous les enfants sans qu'ils fussent

exposés, par la nature de l'enseignement, à avoir leurs croyances religieuses violentées ou froissées en aucune manière. En expliquant sa motion, M. Papin se laissa entraîner à des égarements d'idées tout à fait regrettables. Il soutint que l'éducation donnée par l'état doit être morale et intellectuelle, mais qu'elle ne peut être religieuse dans un pays habité par plusieurs sectes comme le Canada.

« Il ne peut, continua-t-il, y avoir de religion d'état, et s'il en est ainsi, l'état ne peut en aucune façon donner de l'argent pour l'enseignement d'aucune foi religieuse. Le mode d'éducation suivi jusqu'à ce jour, a été loin d'être satisfaisant. Il nous faut un système général, applicable à toutes les parties de la province, et qui fasse disparaître les préjugés des catholiques et des protestants. »

Dix-neuf membres seulement votèrent en faveur des écoles mixtes ; parmi eux étaient MM. A. A. Dorian, Papin, Brown, Rolph, Charles Daoust et Jobin.

Ceci se passait en 1856. Ah, si pareilles doctrines eussent alors triomphé, si nous avions deux générations grandies sur ces forts principes, quelle autre face aurait la province de Québec.

Ah, il y aurait moins de couvents et de séminaires, c'est vrai.

La propriété ecclésiastique aurait conservé des limites raisonnables et n'aurait pas envahi et étouffé la propriété privée.

Nous nous serions moins volontairement laissés mettre à sec pour édifier des presbytères scandaleux et des couvents monstrueux.

Nous n'aurions pas eu l'invasion des frères de toute dénomination, de toute couleur, de toute race et de toutes habitudes.

Le Canada n'aurait pas été proclamé au loin l'Eldorado des soutanes et des quêteux.

Mais, en échange ?

Nous aurions gardé dans notre poche l'argent dûment gagné et aujourd'hui extirpé par les mille tentacules de la fausse dévotion ; avec cet argent, nous aurions établi nos fils sur la terre canadienne ; nous leur aurions donné une éducation primaire et secondaire solide ; nous aurions grandi nos universités au niveau des universités protestantes ; nous aurions fait des hommes de cœur et d'honneur, au lieu de la génération misérable, sans patriotisme, sans honnêteté qui sort des mains de nos éducateurs actuels.

Voilà ce qu'ils ont fait.

Voici ce que nous aurions fait.

Au fruit on connaît l'arbre.

Qu'a produit celui que nous avons planté ?

Rien que des fruits gâtés.

Eh bien, arrachons-le et plantons à sa place l'ARBRE DE LA LIBERTÉ.

DEUX MILLE CANDIDATS A L'EPISCOPAT

Ah ! la France est un pays que doivent rêver les anxieux de la mitre et de la crosse.

Là-bas, au moins, pas besoin de prendre des chemins détournés ; pas besoin de faire publier son nom dans les journaux et de propager par ses amis les histoires de miracles dans sa famille, pas besoin d'appeler à son secours ce bon Frère Didace ; on fait sa demande tout simplement au gouvernement, comme le plus vulgaire fonctionnaire.

Sait-on combien il y a en France, actuellement, de demandes devant le ministre des cultes, de curés, chanoines, abbés ou chapelains qui veulent devenir évêques ?

Il y en a deux mille.

Croit-on que tous ces candidats dont les demandes encombrant en ce moment les bureaux de la direction des cultes s'inspirent tous de sentiments de désintéressement et d'austérité ? La robe violette a des séductions à nulle autre pareilles. Être évêque, ô rêve ! s'entendre appeler monseigneur, habiter un palais, faire trembler tous les curés d'un diocèse et donner béatement à la foule des bénédictions, il y a deux mille prêtres en ce moment en protestations de dévouement à la République pour obtenir de sa mansuétude ce bonheur, cette joie, cette ambition satisfaite.

Deux mille, le chiffre est joli, qu'en dites-vous ? Et quelles doivent être curieuses, leurs lettres au ministre ! Nous pouvons lire chaque jour, dans les feuilles cléricales, des épîtres d'évêques qui protestent contre la persécution républicaine. Ceux-là sont pourvus, et après le bonnet d'évêque, tous ne peuvent prétendre à celui d'archevêque ou de cardinal. Pas besoin de se gêner ; mais les autres, ceux qui n'ont encore qu'une soutane noire et voudraient changer de couleur, ceux qui demandent, sollicitent, croyez-vous qu'ils présentent leur candidature au ministre en commençant leur lettre par cette apostrophe : " Ministre abominable d'un gouvernement persécuteur . . . " ?

Que ce serait mal connaître la gent cléricale ! Ils se font doux, conciliants ; les formules de respect abondent, sous leur plume, et s'ils protestent, c'est de leur libéralisme ; les conflits, ils les ont en horreur ; ce n'est pas avec eux qu'on verra l'évêché en lutte avec la préfecture ; et quant à l'intrusion du clergé dans la politique, personne plus qu'eux n'est résolu à la blâmer. Les presse-t-on un peu, ils se déclarent même anti-cléricaux, et en bons termes ils feront le commentaire du mot " cléricale " qu'ils distingueront soigneusement du mot " catholique ". Toutes les concessions qui vous feront plaisir, tous les accommodements que vous voudrez . . . Oh ! les bons abbés et quels excel-

lents évêques cela va faire ! Oui, comptez là-dessus et nommez-les. Des blagues, comme dirait le duc d'Orléans. Ils n'ont pas plutôt coiffé la mitre et enfilé les bas violets qu'une transformation s'accomplit, et les tendres pasteurs d'âmes deviennent des loups anti-laïques enragés.

Mais deux mille demandes d'évêché ! Qu'on nous prêche l'humilité maintenant !

FRANC.

L'ASSURANCE DES ENFANTS

Une industrie exotique vient de s'implanter parmi nous ; c'est un de ces mille moyens qui, sous le couvert de la philanthropie ou de la charité, sont employés par les finauds pour extorquer de l'argent aux bûlards. Nous voulons parler de l'assurance des enfants que le *Moniteur du Commerce* signale à l'attention de la Société de Protection des Enfants et aux autorités fédérales. Notre confrère qualifie cette industrie comme infâme et comme étant une invitation au crime d'infanticide.

" C'est notre devoir, dit-il, de mettre les chefs de famille en garde contre ce nouveau procédé d'assurance. Nous avons entendu parler de l'un de ces plans, qui consiste dans une contribution de cinq sous par semaine en prime, pour \$100 d'assurance à payer aux parents si le bébé assuré vient à mourir. Jusqu'à preuve du contraire, nous persisterons à dire que l'assurance sur les petits enfants n'est qu'une imposition nouvelle sur la badauderie d'un certain public ignorant et peu scrupuleux sur les moyens de réaliser de l'argent. Nous oserons même dire que c'est une invitation plus ou moins directe au crime d'infanticide.

" Nous comprenons bien l'intérêt qu'une personne adulte peut avoir à assurer sa vie pour le bénéfice de sa famille, mais nous ne comprenons rien à la morale de l'assurance sur la vie des petits enfants pour le bénéfice des parents.

" Ce que les parents doivent aux enfants avant toute chose, c'est de leur procurer la santé, et après la santé, l'instruction. Au lieu de dépenser de l'argent pour payer des assurances, ils feraient beaucoup mieux d'économiser leurs sous, chaque semaine, pour procurer aux petits êtres que la Providence et la Société leur ont confiés, une nourriture saine, de l'air pur, des vêtements confortables, que de payer des primes à des organisations qui, sous le masque de la philanthropie, accumulent des recettes qui vont de l'autre côté de la frontière.

" Qui nous dit que les petits mendiants qui pullulent dans nos rues à certains jours et les petits vendeurs de journaux que les dures nécessités de la vie ou la brutalité d'ignobles parents obligent à un travail très dur en somme, et très malsain en certaines saisons, ne sont pas autant de pourvoyeurs de certaines associations d'assurances.

" Mais, nous dit-on, avec cet argent provenant de

l'assurance on peut faire des funérailles convenables à un enfant

“ Eh bien oui, en effet, cela fait très bien l'affaire du croque-mort de participer dans les \$50 ou les \$100 de l'assurance. Du moment que des parents sont assez ignares, assez égoïstes, ou assez criminels pour donner à une assurance un argent qui autrement pourrait procurer à leur progéniture un peu de bien être, c'est bien le moins que l'entrepreneur de pompes funèbres en profite un peu. Cet homme fait un commerce régulier, et un de ces commerces dans lesquels l'exploitation de la vanité entre pour beaucoup. Voyez, chaque jour, ces longues files de voitures luxueuses traînées par des chevaux richement-harnachés, se dirigeant solennellement et lentement vers la cité des morts ; ce sont des corbillards portant des cercueils de petits enfants. L'emploi de ces voitures, le temps des cochers et du maître, l'intérêt de l'argent qu'elles ont coûté, plus un profit raisonnable, tout cela doit se payer argent comptant. C'est alors aussi que l'argent provenant de l'assurance y passe presque en entier. On sait bien, généralement, que quantité de gens qui ont à peine une chemise et un gilet propres à se mettre sur les épaules, dépensent jusqu'à \$25 et \$30 pour les services funèbres.”

HUMANITAIRE

ALLIANCE POLITIQUE

Voici des paroles récentes de Mgr Ireland, qui ont un poids énorme dans les circonstances présentes :

“ Une église qui s'attache à un parti politique s'expose à voir diminuer son influence, elle s'abaisse du haut piédestal sur lequel elle est placée, et encourt la haine et l'opposition des autres partis. Elle ne peut que se ruiner en identifiant son pouvoir et son influence avec une portion de la population. Elle a trop souffert dans le passé de cette prétendue protection que les Démocrates ont prétendu exercer sur elle. Elle vient de se débarrasser de cet esclavage et elle ne veut point y retourner. Je ne voudrais voir l'Eglise s'affilier à aucun parti. Comme Eglise elle en souffrirait beaucoup.

“ Je n'ai aucune mission pour donner des conseils politiques aux catholiques. En politique, les prêtres et les laïques ne sont que de simples citoyens, et ils doivent voter suivant leur jugement. Mais je puis leur conseiller de ne se laisser influencer par aucune bigoterie religieuse, de ne se laisser émuouvoir par des haines sectionnelles, ou de croire à des accusations sans consistance. S'il y a des hommes qui traînent la religion dans la politique, que ce ne soit pas des catholiques, qui, même au prix de quelques sacrifices doivent donner au pays les plus grands exemples de patriotisme et de politique complètement libre de tout biais religieux. C'est ce que la paix et la prospérité du pays demandent de tous les citoyens.”

Avis aux électeurs de Verchères.

LIBERAL.

NOUVELLE

SOIRÉE FUNÈBRE

C'est une histoire toute simple ; une histoire banale de cet hiver.

Bien loin là-bas, au chevet d'un lit d'hôpital, où chacun, comme dans le rang, n'est plus qu'un numéro, la sœur de charité qui est de service a reçu le dernier soupir d'un soldat.— “ Ma mère !... mon pays !... ” elle a cru comprendre ces mots murmurés dans le râle de l'agonie, en langue bretonne, par les lèvres décolorées du moribond. Calme, elle lui a clos les paupières en récitant une oraison. Ce spectacle lui est familier. Elle en a tant vu mourir de ces jeunes pâtres arrachés à leur village par l'impitoyable conscription, que sa pitié à elle-même s'est aguerrie sur ce champ de bataille où la mort frappe ses victimes aussi sûrement qu'avec les balles. Dans son cœur, depuis si longtemps s'est détendu le lien d'affection qui l'unissait au sol natal et aux personnes jadis humainement chères, que maintenant, une pensée unique,— la délivrance des maux soufferts avec résignation et foi,— l'empêche d'être émue par le cri de cet adieu suprême. Mais lui, le pauvre conscrit de Bretagne, quand ses yeux se fermèrent au jour, il a vu, dans une rapide et lumineuse évocation, toutes les choses douces qu'il fallait quitter,— la ferme abandonnée ; les êtres avec leur visage vivant ; les objets familiers à leur place, et, sous ces aspects reconnus, le pays bien-aimé ! Son âme navrée d'angoisse s'est déchirée dans cet arrachement mortel, et peut-être, comme on l'aime là-bas, percevant alors vraiment le son fidèle d'une cloche lointaine, son corps s'est abandonné, avec la dernière pulsation de ses veines, à l'espoir de reposer dans la terre natale.

* * *

Un papier administratif est arrivé au village :— “ Bonne femme, votre fils est mort au service ; si vous voulez son cadavre, l'Etat lui permet de revenir au pays pour quart de place, comme il eût fait vivant.”

Voilà pourquoi, depuis deux jours, une paysanne, en grande cape noire, avec sa coiffe de deuil en flanelle blanche, ne cesse d'aller et de venir dans le bourg. Elle retourne incessamment au guichet de la poste. Comme la receveuse est étrangère au pays, il faut que la Bretonne se fasse traduire les demandes et expliquer les réponses. Elle a dit, tout de suite, qu'elle voulait son fils. Mort, il peut bien dépenser l'argent qu'il eût eu vivant. Puisqu'on lui accorde ce triste privilège, il faut qu'il profite de la générosité du chemin de fer.

—Dites-leur qu'ils m'envoient mon enfant !

—Brave femme, il neige partout ; les communications sont interrompues. Vous savez, c'est bien loin, Epinal.

Peut-être bien que oui ; elle n'en sait rien, ce n'est pas cela qui importe ; mais c'est dur de demeurer dans l'attente pendant trois jours, sans pouvoir dormir ni manger, avec le chagrin . . .

Elle va causant de son fils (car il faut bien qu'elle donne un aliment à sa douleur), et de dire ce qu'elle a sur le cœur, cela la soulage.

— . . . Vous ne savez pas comme il était bon, et si plein de santé quand il est parti pour l'armée, il y a trois mois ; oui, trois mois seulement ! lorsqu'il me voyait peiner à quelque dure besogne, il me disait : " Mère, il est temps de vous reposer ; vous avez assez travaillé ; c'est nous maintenant qui devons vous gagner du pain" . . . Jamais il ne renvoyait un pauvre de la maison sans lui donner à manger .

" Allons, mère, avec un peu de pain mettez un peu de lard aussi. Qui fait l'aumône amasse richesse." Hélas ! le pauvre enfant avait le pressentiment de sa fin. Lui, si gai d'ordinaire, il était devenu triste, triste ! Pendant trois jours, avant son départ, je l'ai vu s'accouder à la barrière d'un taillis, dont il avait entrepris le défrichement. J'étais sûre qu'il faisait ses adieux à son champ, qu'il savait qu'il ne le reverrait jamais . . .

Dieu n'a pas tardé à m'envoyer, à moi aussi, le signe de sa mort. Le cher être m'est apparu, une nuit, aux panneaux de mon lit. Il avait (oh ! je crois le voir !) un visage ravagé par l'affliction et la souffrance. — " Mère, m'a-t-il dit, mon âme est pleine d'angoisse et mon pauvre corps s'en va de consommation ! " . . . J'ai dit à ma fille, qui m'entendait pleurer : — " Vous ne me direz plus que j'avais tort de m'alarmer, car voilà que je ne puis plus douter du mal qui frappe votre frère, puisqu'il est venu lui-même me le dire". Le lendemain, une lettre de la sœur qui le soignait m'annonçait la triste nouvelle. Cela s'est renouvelé plusieurs fois pendant sa maladie, et c'est, je crois bien, quand son corps souffrait trop, que son esprit venait se plaindre à mes côtés.

Une fausse nouvelle a fait qu'une partie de la famille s'est rendue à la gare de la ville. Là, rudoyés parmi les colis, gauches dans les salles d'attente, hésitants à cause du peu d'habitude de ces endroits, ils sont restés, encore que dans l'obscurité tardive, jusqu'à ce qu'on leur dise brusquement : " Allez-vous-en ! Ce n'est pas pour aujourd'hui. " Alors, avec leurs chevaux et leurs chars à bancs, ils ont dû se mettre en quête d'une auberge pour la nuit.

Enfin, — d'après un avis certain cette fois, — il sera huit heures ce soir, environ, lorsque le corps arrivera au Bourg. Puisqu'il faut passer par là mieux vaut en finir, à la fin, que de s'éterniser dans ce douloureux énervement de l'attente. S'il était venu de jour, toute la population se serait portée, avec les croix et le clergé,

au-devant de cet enfant du pays ; et c'est une impression pénible de plus pour la mère de se voir pressée dans la nuit, sur la route que va suivre la voiture funèbre.

Il faut marcher dans la boue, le visage fouetté par une pluie humide. La nuit est sombre. La désolation naturelle des choses est plus pénétrante de cette harmonie endeuillée. Les sanglots sourds de la paysanne s'étouffent sous sa cape rabattue. Elle avance presque sans force, en trébuchant.

Un homme passe dans l'ombre, rapidement, son charpeu à la main. A ce signe, inutile de l'interroger : c'est le mort qui arrive. Sans plus pouvoir aller davantage, la pauvre mère s'affaisse dans la boue, en pleine eau. Le suprême gémissement sort de ses entrailles : " Mon fils ! . . . Mon enfant ! . . . Mon petit ! . . ." Elle étend les bras et son corps inerte s'étale sur la route.

On entend venir les chars à bancs dont les fanaux brillent à travers les arbres. Le mort est dans le premier. Il y en a cinq qui suivent. Maintenant ils montent une côte au pas, et le convoi passe, silencieux. Il faut soulager la mère qui fléchit sur ses jambes et se met en marche, machinalement, soutenue par le bras. Ce cortège d'apparence fantômale passe le bourg et s'arrête sous un if à la porte du cimetière ; — nageant, dans une telle nuit, ces visions nocturnes qui parfois font surgir inexplicablement aux yeux leurs hantises de funérailles récentes ou prochaines.

* * *

Maintenant, revenu du pays de France, le petit conscrit dort en terre bretonne. Tous les dimanches sa mère viendra s'agenouiller sur son tertre qu'elle couvrira, en priant avec des larmes, des plis de sa cape de deuil. Elle aura au moins cette consolation de le savoir là, selon ses vœux, mêlant ses os à ceux des siens, absorbé par le sol natal, libéré, Dieu clément ! par l'intercession de la prière bretonne.

Cependant, il se dit quelque chose de secret dans les groupes des jeunes gens qui ont porté le corps :

— Pauvre garçon, le mal a dû bien le réduire pour qu'il ne pèse pas davantage.

— Comment, ajouta un autre, a-t-on pu le faire tenir dans un cercueil si petit ? Hum ! ce n'est pas naturel ; il pourrait bien être vide.

— Cela s'est déjà vu dans la commune, affirme un vieux ; pour un militaire aussi. Le cercueil était si léger qu'on voulut l'ouvrir pour se rendre compte de cette étrangeté ; or, il était rempli de vieux os et de chiffons. Après tout, est-ce qu'on sait ce qui se passe si loin ?

— On aurait dû voir aussi pour celui-ci ; oui, on aurait dû l'ouvrir. Bien sûr il n'y a rien dedans . . .

Et ce bruit arrivant aux oreilles de la mère l'a

rendue toute perplexe. Si on l'avait trompée? Si après son attente douloureuse, après avoir payé si cher, elle n'avait pas eu le corps de son fils, peut-être maintenant taillé en morceaux, disséqué par ces découpeurs de chair humaine, qui vous enfouissent ensuite pêle-mêle avec des animaux. Alors, il n'y aurait rien, presque rien de son fils dans ce cercueil, léger malgré son enveloppe de plomb? Cette attente, ces cérémonies, cet argent, tout cela pour une boîte vide?...

C'en est fait; désormais ce doute ne sortira plus de son esprit. En pensant à son enfant, elle verra les débris de ses membres traînant dans un charnier d'amphithéâtre. Quand elle s'agenouillera sur cette tombe, il manquera à la résignation de sa pensée et à la ferveur de sa prière de savoir que, vraiment, le corps de son fils est là.

JOS. PARKER.

Il existe à Montréal une compagnie qui rendrait des points aux meilleurs limiers. Vous perdez votre trousseau de clefs à onze heures du matin, à midi vos clefs sont rendus au siège de la compagnie, No 654 rue Craig. On vous avertit immédiatement et vous rentrez en possession de vos clefs moyennant une légère redevance. Ceci s'appelle "The Key Indemnity Co." Avis aux négligents qui perdent leurs clefs à tout bout de champ.

NOS BETISES

LES ESCAPADES DE LA VERITE

(Suite)

— "Messieurs, dit-il, ce n'est pas la première fois que je monte à cette tribune pour entraver l'exécution du programme républicain dont je fus l'un des promoteurs. Si j'étais encore ministre, vous m'entendriez défendre non moins éloquemment que je les attaque, ces principes qui furent les miens et le sont peut-être encore, à moins que tout principe ne se soit effacé de ma conscience, dans cette mêlée politique où j'ai joué des rôles si divers, sans compter ceux que me garde l'avenir.

"Du reste, je ne suis pas le premier homme d'Etat qui ait fait honte de ses convictions, et livré ses paroles et ses actes au souffle des circonstances. J'ai de nombreux ancêtres dans l'histoire, où j'aurai des descendants non moins nombreux.

"Mais je ne vous dissimulerai pas, et je me dissimule encore moins à moi-même que cette considération est insuffisante pour me consoler de la perte de mon crédit sur mes amis d'autrefois. Je m'en console d'autant moins, qu'ils sont maintenant le nombre et la force. Réduit à me faire leur adversaire,

"puisque la route du pouvoir m'est fermée par eux, je ne me berce pas d'illusions sur l'insuccès probable de mes efforts, et n'ai d'espoir que dans les fautes qu'ils pourront commettre à leur tour pour compromettre leur cause.

"Si j'étais encore ministre, ai-je dit. Là, messieurs, est le mot vrai de la situation que je me suis faite. Ministre! je voudrais l'être toujours, ou ne l'avoir jamais été. Je ne vous cache pas que, si mes vœux pouvaient être exaucés, c'est au premier des deux que je donnerais la préférence.

"Et pourtant c'est l'exercice du pouvoir qui m'a amené à renier graduellement mon passé et à reculer jusqu'aux confins de la monarchie, confins que je franchirai peut-être un jour, si je vois jamais la monarchie possible, et qu'un portefeuille m'y soit offert. J'ai cru que l'art de gouverner était l'art de flatter tout le monde; que, pour se maintenir au sommet, nul point d'appui n'était inutile, et que, pour s'appuyer sur vous tous, il fallait tous vous tromper. Je n'ai pas réfléchi qu'il est un point où l'excessive habileté confine à la maladresse, et qu'à une époque où tant d'yeux sont ouverts sur les finesses de la coulisse, la vraie politique consiste à ne pas politiquer.

"Mais, hélas! tous n'ont pas reçu en partage les franches vertus et les droites allures. En regard des mâles énergies, la nature a mis en nous les subtilités et les ruses, reflet de ces félins aux formes charmantes et aux grâces perfides qui, du chat jusqu'au tigre, s'échelonnent dans le règne animal. Dieu place comme il lui plaît, dans notre race humaine, les forces et les faiblesses de la vie. Sommes-nous coupables de céder à nos tendances? Où commence la liberté de l'homme, où s'arrête la part du destin? Nul encore, pour trancher cette question, n'a mesuré la dose des responsabilités de notre âme.

"Je suis un peu sceptique, messieurs. Quelles qu'aient pu être mes affirmations contraires, vous devez tous vous en douter. Or, les sceptiques sont nécessairement fatalistes. A l'usage de ceux qui ne voient que le but à atteindre, je ne connais pas de meilleur système pour bourrer de molles excuses l'oreiller sur lequel la conscience s'endort.

"Mais si l'on transige aisément avec le mal qu'on a fait aux autres, on ne se pardonne pas avec autant de facilité celui qu'on s'est fait à soi-même, et c'est sur ce point délicat que vous me voyez bourré de remords. Je lisais, ce matin, dans Platon, la mort de Socrate, dans Plutarque, celle de Caton, et j'admirais la fermeté d'âme de ces grands anciens. Certes, je ne boirais pas la cigüe et je ne me ferais pas ouvrir les veines; mais, sans éprouver le besoin

“ de recourir à ses extrémités cruelles, on peut regretter de n'avoir pas reçu, avec les dons de l'intelligence, les trésors du caractère, qui vous maintiennent dans la prospérité au niveau de votre fortune, et, quand les temps deviennent contraires, vous font supporter les déceptions, sans déchoir.

“ Voilà, messieurs, ce que je ne tenais pas à vous dire, et que je vous ai dit, je ne sais pourquoi. Vous avez le droit de vous étonner de ma franchise ; j'en suis surpris plus que vous mêmes, à tel point que, si je ne sentais pas d'ailleurs mes idées parfaitement nettes, je me croirais sous le coup d'une crise cérébrale qui réclame le secours de la faculté.”

Voilà ! dit en se levant à gauche un membre de la chambre haute, docteur-médecin de son état, renommé pour ses boutades, et qui avait écouté sans interrompre, chose aussi surprenante que le discours lui-même.

Il fit un pas vers la tribune, sa lancette à la main.

—Saigné par vous, jamais ! s'écria l'orateur.

—Ne craignez rien, répliqua le docteur. Je ne vous prendrai pas pour Caton,

L'incident n'eut pas de suite.

—Et l'interpellation ? hurla quelqu'un à droite.

—Messieurs, dit l'homme d'État, je retire mon interpellation. Dans la disposition d'esprit où je me trouve, j'en ferais un panégyrique. Or, je suis ici pour ébranler le gouvernement, et non pour le consolider.

Ainsi finit cette mémorable séance qui fit une prodigieuse sensation en France et à l'étranger. La seule personne qui ne manifesta aucun étonnement fut l'oncle Jacques que sa rare perspicacité avait, ainsi que nous l'avons vu, mis au courant de la situation, bien qu'il n'ait jamais pu découvrir l'étrange événement qui l'avait amenée.

—Nous avons encore le temps d'aller voir ce qui se passe à la chambre des députés, dit-il à Oscar. Vite, prenons une voiture !

Dix minutes après, ils entraient dans le sanctuaire du suffrage universel dont les tribunes étaient presque vides, vu qu'on y traitait la grande question de l'impôt qui intéresse toute la nation.

Oscar Champavant éprouva une émotion bien naturelle en foulant cette enceinte dans laquelle il n'avait pas remis le pied depuis qu'il avait été blackboulé par ses électeurs, différant en cela d'autres victimes de nos fluctuations politiques, déportées par le scrutin dans la vie privée, qui ne peuvent se résoudre à subir leur peine, et qu'on voit errer comme des revenants dans les couloirs de la chambre, sous le regard compatissant des huis-siers habitués à ces fantastiques apparitions. Il est vrai qu'Oscar n'avait pas quitté la province, à partir du jour où il y avait été rejeté dans les limbes par l'ingratitude de son arrondissement.

Tout homme qui fut, pendant un certain temps, l'un des cinq ou six cents arbitres des destinées de la patrie, comprendra le regard que jeta l'ancien député sur le dixième rang des stalles de droite, où son coussin de bois avait si souvent dépecé les discours des orateurs de la gauche, et sur cette tribune d'où, de temps à autre, sa propre éloquence mettait en fuite ses adversaires, incapable de résister au poids de ses arguments :

Jacques comprit le soupir qui gonflait la poitrine de son frère, et, pour éviter le débordement de regrets qui ne demandaient qu'à couler, dans ce jour d'épanchement universel, feignit de ne pas s'en apercevoir.

Donc, il s'agissait, nous l'avons dit, de la saignée parlementaire que tout pays à peu près bien organisé pratique annuellement sur soi-même, par la main de ses fondés de pouvoir, pour subvenir aux dépenses publiques et payer le revenu des gaspillages, fautes et crimes de ses anciens gouvernements, sans compter ceux des nouveaux. Le grand art, en cette matière, consista, jusqu'à présent, à prendre chez ceux qui n'ont rien pour soulager ceux qui possèdent. On appelle cela équilibrer les charges et répartir les impôts.

Le travail étant le grand agent de la fortune publique, à ce point qu'on n'en connaît même pas d'autres, on exonère le plus possible de toute redevance le capital qui ne travaille pas, et on le frappe, selon son volume, sous le nom de patente, d'enregistrement, de timbres, de taxes, surtaxes et droits de toutes sortes, d'une quantité d'amendes plus ou moins lourdes, aussitôt qu'il veut travailler. Cette manière d'encourager la production est loin d'être désagréable aux oisifs, habitués, de toute antiquité, à prélever un tribut sur ceux qui font quelque chose. Il est vrai que le tribut n'entre plus directement dans leur poche ; mais la prime à la paresse n'en est pas moins consacrée par la loi, à la grande satisfaction des citoyens qui aiment à se croiser les bras.

Il est pourtant un point sur lequel, dans nos institutions fiscales, le principe d'égalité a eu gain de cause. L'aristocratie des vignes n'a pas été reconnue. Toutes sont égales devant l'octroi. Le vin à quatre sous, s'il en existe encore, circule et entre partout aux mêmes conditions que les plus délicats produits du Bordelais et de la Bourgogne. C'est sans doute en songeant à cette fraternité touchante du Suresnes, avec le Clos-Vougeot, qu'on a pu dire et qu'on a dit que la démocratie coule à pleins bords dans notre beau pays de France.

La chambre était encore tout impressionnée par le discours du dernier orateur qu'elle venait d'entendre, novateur audacieux prétendant que l'impôt devait être prélevé non sur la pauvreté, mais sur la richesse.

Cette énormité avait été accueillie avec faveur sur un certain nombre de banes, au grand scandale des financiers de l'assemblée. L'imprudent réformateur s'était donc élevé contre les taxes de consommation, vulgairement appelées impôts indirects, parce qu'ils atteignent directement la poche du plus indigent consommateur, chaque fois qu'il achète n'importe quelle denrée pour lui, pour sa femme et pour ses enfants. Il est vrai que cet impôt étant confondu dans le prix de la marchandise, sel, poivre, sucre, café, chicorée, huile, vinaigre, montarde, cidre, vin, bière, viande, pain, poisson et allumettes, dont il fait l'acquisition, il ne sait pas au juste quelle somme perçoivent les caisses publiques sur sa nourriture de tous les jours, de ceux, bien entendu, où il a de quoi manger.

Cette dissimulation de l'impôt divisé et multiplié sur toutes choses, de manière à atteindre chacun dans ses ressources les plus infimes, sous une forme, pour ainsi dire, insaisissable, est la plus merveilleuse des inventions anciennes et modernes, résolvant le problème, longtemps cherché par les législateurs, de plumer la poule sans la faire crier. Aussi tous les gouvernements s'empressent-ils de l'adopter à l'envie, et s'ingénient à multiplier, chacun sur son territoire respectif, ces petits ruisseaux dont l'écoulement, savamment aménagé, contribue si puissamment à former la grande rivière du budget. Le ruisseau des allumettes qui n'allument plus a été un prodige dans ce genre de découvertes.

EUGÈNE NUS.

(A suivre.)

ENTRE BONNES ÂMES

Il est toujours amusant d'entendre les bonnes âmes s'égarer comme des poissons, car il n'y a pas d'autre expression autour des choses saintes qu'elles veulent accaparer pour leur utilité personnelle.

Voici deux spécimens de ces échanges de coups de torchon.

M. DE CASSAGNAC A EUGÈNE VEUILLOT

Pauvre *Univers* !

Après Louis Veillot, le grand, est venu son frère, son singe, Eugène.

Il est à Louis ce que Thomas Corneille était à Pierre Corneille, et encore ! Et Pierre, François, sont à Eugène ce que ce pauvre Eugène était à Louis.

C'est une échelle où l'on descend tout le temps.

Ils sont sous le clair de lune l'un de l'autre.

Cruelle situation, que celle des familles de plume, qui ont la prétention de constituer des dynasties et d'exploiter le nom originel sans avoir été dotées pour cela par la nature !

N'être que le frère du Roi, le cousin de l'Empereur, c'est encore être quelque chose.

On est prince.

Mais, dans le royaume des lettres, on est tout simplement ridicule quand on n'est que le frère ou le petit-neveu de celui qui avait de l'esprit et du talent.

Car vous avez le devoir d'y apporter du vôtre et de joindre quelque mérite personnel fût-il d'un genre différent, au mérite de l'homme qui créa le nom.

A l'*Univers*, ce n'est pas cela,

Tous y ont la prétention outrepassante d'être des Veillot, sans le génie de l'Autre, et on vous y traite avec une morgue, une superbe extraordinaire, comme si l'on sortait de la cuisse de Louis.

Il n'y a plus rien à l'*Univers*, rien que le souvenir lointain d'un nom illustre qui écrase et aplatit ceux qui le portent, rien que de basses jalousies, des haines rances, une rapacité qui fait dénoncer les confrères, une fureur qui n'admet pas la concurrence loyale, rien, enfin qu'un petit vieux qui s'en va, et des petits jeunes qui n'arriveront jamais.

M. EUGÈNE VEUILLOT A M. DE CASSAGNAC

Quelques-uns des journalistes en activité de service, une demi-douzaine peut-être, émergent de la foule des confrères. M. Paul Granier de Cassagnac est de ce nombre. Chacun de ces notables a son don particulier : celui de M. de P. de Cassagnac est, de l'aveu de tous, "le coup de gueule". Prenez vingt de ses articles, prenez-en cent, vous n'y trouverez ni raisonnements suivis ni respect de la grammaire, ni pensée. Il n'a pas de vues. Dès qu'il veut aborder le terrain des idées, il titube et perd pied. Mais à lui le pompon pour l'insulte grossière et vulgaire.

Cette infirmité marque toutes ses polémiques. Quant nous l'avons repris sur la sottise ineffable et la déloyauté audacieuse de ses arguments contre les "réalités", nous savions bien qu'il voudrait se tirer d'affaire en nous jetant une bottée de gros mots. Ce n'est pas à la première fois qu'il agit de la sorte envers nous, et ce n'est pas non plus la dernière fois que nous signalerons l'incohérence de ses arguments, l'impuissance de sa politique, la bassesse de sa discussion. Son vocabulaire peut en arrêter d'autres ; nous savons, nous, le dédaigner.

Quelle jolie attitude pour deux défenseurs du trône et de l'autel, gardiens de la dignité et des bonnes mœurs et comme il y a lieu d'être fiers de voir les grandes causes ainsi défendues.

C'est absolument comme quand la *Vérité* et la *Minerve* se prennent de bec, moins le style.

RIEUR.

C'est lundi que le Théâtre-Français ouvrira de nouveau ses portes au public avec des artistes nouveaux et une direction nouvelle. Espérons que l'appui des Canadiens ne manquera pas à l'entreprise.

MISERABLE SOCIÉTÉ

Je vous dis, moi, qu'elle est bien misérable la société — et comme vous en faites partie de la dite société, ce qualificatif vous regarde aussi — dans laquelle les vœux ouvriers et les infirmes n'ont d'autres moyens, pour se mettre à l'abri des souffrances morales résultant de la honte, que de s'anesthésier en s'inoculant, à forte dose, le vice, cause d'abjection, sans doute, mais aussi d'insensibilité.

Je vous dis, moi, qu'à de certaines heures, je comprends le vœu du poète :

"Je voudrais être vache et me remplir la panse."

Au moins, elle ne roagit pas la vache affamée quand un brave homme de paysan lui donne une botte de foin. Il est vrai qu'elle pourrait, si elle réfléchissait, la vache, se dire qu'après tout, si on bourre son râtelier, c'est qu'elle rapportera gain et profit à son maître, on la conduira à l'abattoir et, pour vieille qu'elle soit, on trouvera bien dans son boyau quelques beefsteaks ou quelques rosbeefs.

Tandis que l'ouvrier qui a donné toutes ses forces à la société n'est plus qu'un embarras... C'est à regretter pour lui les heureux temps de l'anthropophagie. Il aurait du moins une période agréable à passer avant d'être livré à la consommation, la période de l'*embourrage*.

Car enfin, je le répète, que voulez-vous qu'ils fassent, ces incurables ? S'adresser à leurs enfants ? Permettez : si la vieille fille en avait, vous les lui jetteriez à la face et la traiteriez de créature, et si le vieil ouvrier en avait cinq ou six. Ah, je vous entends ! vous répondriez : s'il avait eu moins d'enfants, il aurait pu économiser. Eh bien ! il n'en a pas d'enfants ; il n'en a jamais eu et, toute sa vie n'ayant été pour lui qu'une suite de maladies succédant à d'autres maladies, il est arrivé jusqu'à cet âge sans mettre un sou à la caisse d'épargne.

Et bien ! et les hospices, me direz-vous, ne sont pas faits pour les chiens ?

Oui, et bien, essayez.

Ces belles institutions qui mangent le plus clair de nos reveus, dont les pignons insolents, qui ne payent pas de taxes jettent leur ombre fastidieuse sur nos pauvres demeures ne reçoivent pas les malheureux.

On les jette à la prison où ils meurent le plus vite possible.

Mais que voulez-vous donc obtenir pour ces malheureux ?

Moi ? je ne demande rien, je sais ce que je vais faire. A l'aveugle, j'achèterai un chien caniche un gobelet d'étain et une pancarte ; je placerai le tout à l'entrée d'un square quelconque ; à l'infirmes, à l'incurable, je procurerai les objets nécessaires pour se confectionner une jambe tuméfiée et je le conduirai sous le porche d'une église. Il fera résonner, dans son chapeau, les grains de son chapelet avec quelques gros sous et, du ton pleurard que vous savez, invoquera la pitié des bons chrétiens.

M. Joseph Prudhomme, appuyé d'une main sur sa canne à pomme d'ivoire, de l'autre sur le bras de l'éminent fondateur du relèvement des pauvres par le travail, frôlera au passage ces deux restes de créature

humaine et sentencieusement, compendieusement, prononcera la phrase sacramentelle "l'aumône... Quelle cause de dégradation, n'est-il pas vrai, mon digne ami ?" Et *mon digne ami* opinera du bonnet.

Mais si l'aveugle entend M. Joseph Prudhomme, elle pourra lui répondre : "Mon bon monsieur, jetez-moi dans la Seine, je vous prie. En glissant dans le fleuve, j'éviterai peut-être la bone du ruisseau." Et si mon vieille ouvrier ouit l'ineffable faiseur de sentences, il pourra, à son tour, lui adresser la supplique suivante : "De grâce, allongez-moi le cou sous les roues du trolley qui passe ; je perdrai la vie, mais je sauvegarderai ma dignité."

Et je serai tout de même curieux de connaître la réponse de M. Joseph Prudhomme, car il sort de l'Eglise et son digne ami sort du Temple, et du haut de la chaire dominée par une croix en souvenir du Christ, ils ont entendu ces paroles sortir de la bouche du prêtre et du pasteur : "Mes frères." Mes frères ? Qui ça mes frères ? Le pauvre que vous venez de rencontrer, Monsieur, et devant lequel vous avez passé en l'écrasant de votre mépris, ou en détournant la tête pour ne pas être importuné par son regard et sa voix.

Cependant dans ce Temple et dans cette Eglise, on lit l'Evangile et même on le commente. On y lit, entre autres une certaine parabole dans laquelle il est question d'un certain Samaritain que la tradition qualifie de bon ; on y lit encore un passage que je me permets de vous rappeler : "Si tu veux être sauvé, dit en substance Jésus à un jeune homme riche, vends ce que tu as et le donne aux pauvres."

Mais, ça ne servirait de rien, se hâte-t-on de m'objecter. C'est possible. Mais puisque, de votre propre aven, la charité privée, allant jusqu'au sacrifice de tout ce qu'on possède, est insuffisante pour guérir les maux de la misère, laissez-nous donc tranquilles avec vos développements oratoires sur les bienfaits des efforts individuels et permettez-nous d'essayer un autre système et d'avoir recours aux efforts collectifs, c'est-à-dire à la société pour préparer les rigueurs du sort.

Le *Courrier du Canada* appelle le RÉVEIL, le *rejeton chétif du Canada-Revue*. Vous faites erreur, Monsieur Thomas Chapais. Le RÉVEIL n'est pas le rejeton du *Canada-Revue*. C'est une publication entièrement séparée, qui n'a pas la moindre analogie avec la première, mais qui a profité de la trouée faite par le *Canada-Revue* pour conquérir la liberté de parole en ce pays, et qui en use avec largesse.

LETTRE OUVERTE A UN ETUDIANT

Vous êtes, Monsieur, de ceux que je connais bien et que j'estime. Il y aurait injustice à vous confondre, si peu que ce soit, avec ces égoïstes qui ressassent des phrases toutes faites pour justifier leur indifférence ou leur nullité. Vers les connaissez et vous les aimez peu, ces vœux disciples du Prince des Ironiques, et vous n'êtes pas dupe de leurs développements — toujours les mêmes et appris par cœur — sur l'absurdité des utopies généreuses, le dédain philosophique des petits

et des humbles, l'irréparable stérilité des sentiments démocratiques. Vous souriez quand vous les entendez dire qu'il sont revenus de toutes les illusions, ces aimables farceurs qui n'ont jamais été capables d'aller quelque part. Et pourtant, tout en les condamnant, que dis-je ? en les méprisant dans votre for intérieur, en quoi différez-vous d'eux ?

Je reconnais que vous n'imitiez jamais leurs allures hautaines et leur détachement souriant. On ne vous surprendra pas à regarder du haut de votre lorgnon, les lèvres un peu pincées et le regard poliment ironique, le camarade où le monsieur quelconque qui parle devant vous de rapprochement social, de collaboration fraternelle des classes sociales. Des gentils "propres à rien", comme les appelle le peuple, vous n'avez jamais ni l'attitude ni les gesticulations. Mais cette supériorité réelle — et dont je ne médis pas — vous suffit-elle ?

Pour vous faire plaisir — et aussi pour être juste — je vais plus loin. Au fond du cœur vous approuvez de la façon la plus positive ceux de vos camarades qui vont dans le faubourg et qui travaillent avec les ouvriers pour les ouvriers. Il vous arrive de songer à eux avec quelque envie. A plusieurs reprises vous avez été tenté de vous enrôler dans la petite et heureuse phalange de ces naïfs dont certains rient, mais qui s'en moquent à leur tour. Et chaque fois que la tentation est venue, vous l'avez écartée ; et vous vous contentez de donner à vos camarades qui s'en vont là-bas, où vous voudriez aller, et où vous n'allez pas, votre sympathie, toute votre sympathie, mais rien d'autre. Cette attitude intérieure vous suffit-elle ?

Je sais la raison de votre abstention. En apparence elle est des plus honorables. Vous voulez donner tout votre temps à vos études. Et ici je précise. Ce n'est point la préoccupation d'un examen qui vous hante. Si vous aviez en perspective un examen qu'il faut passer coûte que coûte, un concours dans lequel il vous faut triompher, au risque de manquer une carrière je comprendrais que, *quitte à vous rattraper plus tard*, vous orientiez tous vos efforts en vue de ce but prochain.

Mais ce n'est point votre cas. L'examen qui est devant vous n'a rien d'effrayant, le concours auquel vous songez est lointain et vous ne vous y préparez pas pour l'instant. Vous avez du temps, beaucoup de temps pour vous, et vous avez fait le vœu de le consacrer tout entier à votre culture intellectuelle. Vous êtes l'ouvrier acharné d'une œuvre d'art, et cette œuvre d'art, c'est votre esprit.

Certes, c'est là une fin qui ne manque pas de beauté et elle est infiniment plus digne de vous que la virtuosité que d'aucuns ont acquise dans l'art de vider des cocktails. Mais il me sera permis de vous demander si votre culture intellectuelle doit être tout pour vous, si la culture morale n'est rien, et si une âme vit vraiment quand elle se contente d'une sympathie platonique et d'une admiration de tête pour le dévouement.

J'ai connu un jeune homme qui était fort savant sur la physiologie des exercices du corps, qui démontrait à merveille le jeu des muscles dans les mouvements de

gymnastique et s'exasiait quand il tenait sous un scalpel un beau biceps ! il n'était pas capable de soulever un poids de quelques livres. Prenez garde : j'en sais d'autres — et de non moins jeunes — qui, dans l'ordre moral, ne sont ni moins instruits ni moins anémiques...

Nous en reparlerons une autre fois, si vous voulez. Pour aujourd'hui, monsieur, je tiens seulement à vous rappeler une dette matérielle, que vous avez contractée et qu'il ne vous appartient plus de repousser.

Vous bénéficiez de l'enseignement supérieur. Auparavant, vous avez profité de tous les avantages de l'enseignement secondaire. Savez-vous ce que cela signifie, que, pendant un certain nombre d'années de votre vie, vous avez reçu une instruction qui était payée en grande partie par les classes laborieuses et que vous allez continuer pendant un certain nombre d'autres années.

Vous vous réeriez ? Raisonons. Vous vous imaginez peut-être que les sommes payées par vos parents au collège couvraient les frais de vos études. Vous étiez jeune alors et vous étiez excusable. Mais aujourd'hui avez-vous pu avoir un seul instant la pensée que vos droits d'inscriptions ou d'examens soutiennent seuls les Facultés ou les Ecoles supérieures ? Vous savez que les Chambres sont obligées de voter chaque année un budget de l'instruction publique, et que, dans ce budget, l'enseignement supérieur et l'enseignement secondaire figurent au moins pour la plus grosse somme. Qui paye cette somme ? Vous et moi, monsieur, c'est vrai ; mais aussi, avec nous les ouvriers.

Et pour qui est-elle payée ? Pour quelques privilégiés. Ecoutez ce que disait récemment à Paris M. Gauthier : "Ceux de nos enfants qui ne quittent pas l'école à treize ans, qui en conservent le bénéfice jusqu'à vingt ans et au-delà, ne sont qu'une faible minorité. Ceux qui sont destinés aux carrières libérales ne forment que le 3 0/0 de notre population scolaire ; en y joignant les 6 0/0 qui vivront de leurs revenus et les 4 0/0 qui entreront dans les administrations publiques, on reste loin des 25 0/0 de l'industrie, des 48 0/0 de l'agriculture." C'est donc pour une infime minorité qu'est payé l'impôt, direct et indirect, indirect surtout, par les millions d'agriculteurs et d'ouvriers délaissés par l'école à douze ans.

Les longues études et le savoir vraiment scientifique seront toujours le privilège d'une minorité. Mais le peuple, qui peine pour cette minorité, a le droit d'en recevoir quelque chose ; et ceux qui sont investis d'un privilège doivent avoir l'honnêteté de le payer. Or, il ne s'agit pas de le payer en argent, mais en fraternité réellement éprouvée. Vous sentez-vous libre, monsieur, de murmurer : "Je n'ai pas le temps." Cela reviendrait à dire : "Je n'ai que le temps de manger le pain des autres."

Encore un mot. Vous connaissez le proverbe : Qui paie ses dettes, s'enrichit. Consultez ceux de vos camarades qui sont allés parmi la foule les mains tendues et le cœur ouvert. Ils vous raconteront ce qu'a été l'enrichissement de leur vie intérieure.

FEUILLETON

CARMEN

I

J'avais toujours soupçonné les géographes de ne savoir ce qu'ils disent lorsqu'ils placent le champ de bataille de Munda dans le pays des Bastuli-Pœni, près de la moderne Monda, à quelque deux lieues au nord de Marbella. D'après mes propres conjectures sur le texte de l'anonyme, auteur du *Bellum Hispaniense*, et quelques renseignements recueillis dans l'excellente bibliothèque du duc d'Ossuma, je pensais qu'il fallait chercher aux environs de Montilla le lieu mémorable où pour la première fois, César jura quitte ou double contre les champions de la république. Me trouvant en Andalousie au commencement de l'automne de 1830, je fis une assez longue excursion pour éclaircir les doutes qui me restaient encore. Un mémoire que je publierai prochainement ne laissera plus, je l'espère, aucune incertitude dans l'esprit de tous les archéologues de bonne foi. En attendant que ma dissertation résolve enfin le problème géographique qui tient toute l'Europe savante en suspens, je veux vous raconter une petite histoire : elle ne préjuge rien sur l'intéressante question de l'emplacement de Monda.

J'avais loué à Cordoue un guide et deux chevaux, et m'étais mis en campagne avec les *Commentaires de César* et quelques chemises pour tout bagage. Certain jour, errant dans la partie élevée de la plaine de Cachena, harassé de fatigue, mourant de soif, brûlé par un soleil de plomb, je donnais au diable de bon cœur César et les fils de Pompée, lorsque j'aperçus, assez loin du sentier que je suivais, une petite pelouse verte parsemée de joncs et de roseaux. Cela m'annonçait le voisinage d'une source. En effet, en m'approchant, je vis que la prétendue pelouse était un marécage où se perdait un ruisseau, sortant, comme il semblait, d'une gorge étroite entre deux hauts contreforts de la sierra de Cabra. Je conclus qu'en remontant je trouverais de l'eau fraîche, moins de sangsues et de grenouilles, et peut-être un peu d'ombre au milieu des rochers. A l'entrée de la gorge, mon cheval hennit, et un autre cheval, que je ne voyais pas, lui répondit aussitôt. A peine eus-je fait une centaine de pas que la gorge, s'élargissant tout à coup, me montra une espèce de cirque naturel parfaitement ombragé par la hauteur des escarpements qui l'entouraient. Il était impossible de rencontrer un lieu qui promit aux voyageurs une halte plus agréable. Au pied de rochers à pic, la source s'élançait en bouillonnant, et tombait dans un petit bassin tapissé d'un sable blanc comme la neige. Cinq à six beaux chênes verts, toujours à l'abri du vent et rafraîchis par la source, s'élevaient sur ses bords, et la couvraient de leur épais ombrage ; enfin, autour du bassin une herbe fine, lustrée, offrait un lit meilleur qu'on n'en eût trouvé dans aucune anberge à dix lieues à la ronde.

A moi n'appartenait pas l'honneur d'avoir découvert un si beau lieu. Un homme s'y reposait déjà, et sans doute dormait, lorsque j'y pénétraï. Réveillé par les hennissements, il s'était levé, et s'était rapproché de

son cheval, qui avait profité du sommeil de son maître pour faire un bon repas d'herbe aux environs. C'était un jeune gaillard, de taille moyenne, mais d'apparence robuste, au regard sombre et fier. Son teint, qui avait pu être beau, était devenu, par l'action du soleil, plus foncé que ses cheveux. D'une main il tenait le licol de sa monture, de l'autre une espingole de cuivre. J'avouerais que d'abord l'espingole et l'air farouche du porteur me surprirent quelque peu ; mais je ne croyais plus aux voleurs, à force d'en entendre parler et de n'en rencontrer jamais. D'ailleurs, j'avais vu tant d'honnêtes fermiers s'armer jusqu'aux dents pour aller au marché, que la vue d'une arme à feu ne m'autorisait pas à mettre en doute la moralité de l'inconnu. — Et puis, me disais-je, que ferait-il de mes chemises et de mes *Commentaires* Elzévir ? Je saluai donc l'homme à l'espingole d'un signe de tête familier, et je lui demandai en souriant si j'avais troublé son sommeil. Sans me répondre, il me toisa de la tête aux pieds : puis, comme satisfait de son examen, il considéra avec la même attention mon guide, qui s'avancé. Je vis celui-ci pâlir et s'arrêter en montrant une terreur évi-lente. Mauvaise rencontre ! me dis-je. Mais la prudence me conseilla aussitôt de ne laisser voir aucune inquiétude. Je mis pied à terre ; je dis au guide de débrider, et m'agenouillant au bord de la source, j'y plongeai ma tête et mes mains ; puis je bus une bonne gorgée, couché à plat ventre, comme les mauvais soldats de Gédéon.

J'observais cependant mon guide et l'inconnu. Le premier s'approchait bien à contre-cœur ; l'autre semblait n'avoir pas de mauvais desseins contre nous, car il avait rendu la liberté à son cheval, et son espingole, qu'il tenait d'abord horizontale, était maintenant dirigée vers la terre.

Ne croyant pas devoir me formaliser du peu de cas qu'on avait paru faire de ma personne, je m'étendis sur l'herbe, et d'un air dégagé je demandai à l'homme à l'espingole s'il n'avait pas un briquet sur lui. En même temps je tirais mon étui à cigares. L'inconnu, toujours sans parler, fouilla dans sa poche, prit son briquet et s'empressa de me faire du feu. Evidemment il s'humanisait ; car il s'assit en face de moi, toutefois sans quitter son arme. Mon cigare allumé, je choisis le meilleur de ceux qui me restaient, et je lui demandai s'il fumait.

— Oui, monsieur, répondit-il. C'étaient les premiers mots qu'il faisait entendre, et je remarquai qu'il ne prononçait pas l's à la manière andalouse, d'où je conclus que c'était un voyageur comme moi, moins archéologue seulement.

— Vous trouverez celui-ci assez bon, en lui présentant un véritable régalia de la Havane.

Il me fit une légère inclination de tête, alluma son cigare au mien, me remercia d'un autre signe de tête, puis se mit à fumer avec l'apparence d'un très vif plaisir.

— Ah ! s'écria-t-il en laissant échapper lentement sa première bouffée par la bouche et les narines, comme il y avait longtemps que je n'avais fumé.

En Espagne, un cigare donné et reçu établit des relations d'hospitalité, comme en Orient le partage du pain et du sel. Mon homme se montra plus causant

que je ne l'avais espéré. D'ailleurs, bien qu'il se dit habitant du partido de Montilla, il paraissait connaître le pays assez mal. Il ne savait pas le nom de la charmante vallée où nous nous trouvions ; il ne pouvait nommer aucun village des alentours ; enfin, interrogé par moi s'il n'avait pas vu aux environs des murs détruits, de larges tuiles à rebords, des pierres sculptées, il confessa qu'il n'avait jamais fait attention à pareilles choses. En revanche, il se montra expert en matière de chevaux. Il critiqua le mien, ce qui n'était pas difficile ; puis il me fit la généalogie du sien, qui sortait du fameux haras de Cordoue : noble animal, en effet, si dur à la fatigue, à ce que prétendait son maître, qu'il avait fait une fois trente lieues dans un jour, au galop ou au grand trot. Au milieu de sa tirade, l'inconnu s'arrêta brusquement, comme surpris et fâché d'en avoir trop dit. — C'est que j'étais très pressé d'aller à Cordoue, reprit-il avec quelque embarras. J'avais à solliciter les juges pour un procès. . . En parlant, il regardait mon guide Antonio qui baissait les yeux.

L'ombre et la source me charmèrent tellement, que je me souvins de quelques tranches d'excellent jambon que mes amis de Montilla avaient mis dans la besace de mon guide. Je les fis apporter, et j'invitai l'étranger à prendre sa part de la collation improvisée. S'il n'avait pas fumé depuis longtemps, il me parut vraisemblable qu'il n'avait pas mangé depuis quarante-huit heures au moins. Il dévorait comme un loup affamé. Je pensai que ma rencontre avait été providentielle pour le pauvre diable. Mon guide, cependant, mangeait peu, buvait encore moins, et ne parlait pas du tout, bien que depuis le commencement de notre voyage il se fût révélé à moi comme un bavard sans pareil. La présence de notre hôte semblait le gêner, et une certaine méfiance les éloignait l'un de l'autre sans que j'en devinasse la cause.

Déjà les dernières miettes du pain et du jambon avaient disparu ; nous avions fumé chacun un second cigare ; j'ordonnai au guide de brider nos chevaux, et j'allais prendre congé de mon nouvel ami lorsqu'il me demanda où je comptais passer la nuit.

Avant que j'eusse fait attention à un signe de mon guide, j'avais répondu que j'allais à la venta del Cuervo.

— Mauvais gîte pour une personne comme vous, monsieur. . . J'y vais, et, si vous me permettez de vous accompagner, nous ferons route ensemble.

— Très volontiers, dis-je en montant à cheval. Mon guide, qui me tenait l'étrier, me fit un signe des yeux. J'y répondis en haussant les épaules, comme pour l'assurer que j'étais parfaitement tranquille, et nous nous mîmes en chemin.

Les signes mystérieux d'Antonio, son inquiétude, quelques mots échappés à l'inconnu, surtout sa course de trente lieues et l'explication peu plausible qu'il en avait donnée avait déjà formé mon opinion sur le compte de mon compagnon. Je ne doutai pas que je n'eusse affaire à un contrebandier, peut-être à un voleur ; que m'importait ! Je connaissais assez le caractère espagnol pour être très sûr de n'avoir rien à craindre d'un homme qui avait mangé et fumé avec moi. Sa présence même était une protection assurée contre toute

mauvaise rencontre. D'ailleurs, j'étais bien aise de savoir ce que c'est qu'un brigand. On n'en voit pas tous les jours, et il y a un certain charme à se trouver auprès d'un être dangereux, surtout lorsqu'on le sent doux et apprivoisé.

J'espérais amener par degrés l'inconnu à me faire des confidences, et, malgré les clignements d'yeux de mon guide, je mis la conversation sur les voleurs de grand chemin. Bien entendu que j'en parlai avec respect. Il y avait alors en Andalousie un fameux bandit nommé José-Maria, dont les exploits étaient dans toutes les bouches. — Si j'étais à côté de José-Maria ? me disais-je. . . Je racontai les histoires que je savais de ce héros, toutes à sa louange d'ailleurs, et j'exprimai hautement mon admiration pour sa bravoure et sa générosité.

— José-Maria n'est qu'un drôle, dit froidement l'étranger.

— Se rend-il justice, ou bien est-ce excès de modestie de sa part ? me demandai-je mentalement ; car, à force de considérer mon compagnon, j'étais parvenu à lui appliquer le signalement de José-Maria, que j'avais lu affiché aux portes de mainte ville d'Andalousie. — Oui, c'est bien lui. . . Cheveux blonds, yeux bleus, grande bouche, belles dents, les mains petites ; une chemise fine, une veste de velours à boutons d'argent, des guêtres de peau blanche, un cheval bai. . . Plus de doute ! Mais respectons son incognito.

Nous arrivâmes à la venta. Elle était telle qu'il me l'avait dépeinte, c'est-à-dire une des plus misérables que j'eusse encore rencontrées. Une grande pièce servait de cuisine, de salle à manger et de chambre à coucher. Sur une pierre plate, le feu se faisait au milieu de la chambre, et la fumée sortait par un trou pratiqué dans le toit, ou plutôt s'arrêtait, formant un nuage à quelques pieds au-dessus du sol. Le long du mur, on voyait étendus par terre cinq ou six vieilles couvertures de mulets ; c'étaient les lits des voyageurs. A vingt pas de la maison, ou plutôt de l'unique pièce que je viens de décrire, s'élevait une espèce de hangar servant d'écurie. Dans ce charmant séjour, il n'y avait d'autres êtres humains, du moins pour le moment, qu'une vieille femme et une petite fille de dix à douze ans, toutes les deux de couleur de snie et vêtue d'horribles haillons. — Voilà tout ce qui me reste, me dis-je, de la population de l'antique Munda Bœtica ! O César ! ô Sextus Pompée ! que vous seriez surpris si vous reveniez au monde !

En apercevant mon compagnon, la vieille laissa échapper une exclamation de surprise. — Ah ! seigneur don José ! s'écria-t-elle.

Don José fronça le sourcil, et leva une main d'un geste d'autorité qui arrêta la vieille aussitôt. Je me tournai vers mon guide, et, d'un signe imperceptible, je lui fis comprendre qu'il n'avait rien à m'apprendre sur le compte de l'homme avec qui j'allais passer la nuit. Le souper fut meilleur que je ne m'y attendais. On nous servit, sur une petite table haute d'un pied, un vieux coq fricassé avec du riz et force piments à l'huile, enfin du *gaspacho*, espèce de salade de piments. Trois plats ainsi épicés nous obligèrent de recourir souvent à une outre de vin de Montilla qui se trouva délicieux. Après avoir mangé, avisant une mandoline

accrochée contre la muraille, je demandai à la petite qui nous servait si elle savait en jouer.

— Non, répondit-elle ; mais don José on joue si bien !

— Soyez assez bon, lui dis-je pour me chanter quelque chose ; j'aime à la passion votre musique nationale.

— Je ne puis rien refuser à un monsieur si honnête, qui me donne de si excellents cigares, s'écria don José d'un air de bonne humeur ; et, s'étant fait donner la mandoline, il chanta en s'accompagnant. Sa voix était rude, mais pourtant agréable, l'air mélancolique et bizarre ; quand aux paroles, je n'en compris pas un mot.

— Si je ne me trompe, lui dis-je, ce n'est pas un air espagnol que vous venez de chanter. Cela ressemble aux *zorricos* que j'ai entendus dans les *Provinces*, et les paroles doivent être en langue basque.

— Oui, répondit don José d'un air sombre. Il posa la mandoline à terre, et, les bras croisés, il se mit à contempler le feu qui s'éteignait, avec une singulière expression de tristesse. Eclairée par une lampe posée sur la petite table, sa figure, à la fois noble et farouche, me rappelait le Satan de Milton. Comme lui peut-être, mon compagnon concevait au séjour qu'il avait quitté, à l'exil qu'il avait encouru par une faute. J'essayai de ranimer la conversation, mais il ne répondit pas, absorbé qu'il était dans ses tristes pensées. Déjà la vieille s'était couchée dans un coin de la salle, à l'abri d'une couverture trouée tendue sur une corde. La petite fille l'avait suivie dans cette retraite réservée au beau sexe. Mon guide alors, se levant, m'invita à le suivre à l'écurie ; mais, à ce mot, don José, comme réveillé en sursaut, lui demanda d'un ton brusque où il allait.

— A l'écurie, répondit le guide.

— Pour quoi faire ? les chevaux ont à manger. Couche ici, monsieur le permettra.

— Je crains que le cheval de monsieur ne soit malade ; je voudrais qu'il le vit : peut-être saura-t-il ce qu'il faut lui faire.

Il était évident qu'Antonio voulait me parler en particulier ; mais je ne me souciais pas de donner des soupçons à don José, et, au point où nous étions, il me semblait que le meilleur parti à prendre était de montrer la plus grande confiance. Je répondis donc à Antonio que je n'entendais rien aux chevaux, et que j'avais envie de dormir. Don José le suivit à l'écurie, d'où bientôt il revint seul. Il me dit que le cheval n'avait rien, mais que mon guide le trouvait un animal si précieux, qu'il le frottait avec sa veste pour le faire transpirer, et qu'il comptait passer la nuit dans cette douce occupation. Cependant, je m'étais étendu sur les couvertures de mulets, soigneusement enveloppé dans mon manteau, pour ne pas les toucher. Après m'avoir demandé pardon de la liberté qu'il prenait de se mettre à côté de moi, don José se coucha devant la porte, non sans avoir renouvelé l'amorce de son espingole, qu'il eut soin de placer sous la besace qui lui servait d'oreiller. Cinq minutes après nous être souhaité le bonsoir, nous étions l'un et l'autre profondément endormis.

Je me croyais assez fatigué pour pouvoir dormir dans un pareil gîte : mais, au bout d'une heure, de très désagréables démangeaisons m'arrachèrent à mon

premier somme. Dès que j'en eus compris la nature, je me levai, persuadé qu'il valait mieux passer le reste de la nuit à la belle étoile que sous ce toit hospitalier. Marchant sur la pointe du pied, je gagnai la porte j'emjambai par dessus la couche de don José, qui dormait du sommeil du juste, et je fis si bien que je sortis de la maison sans qu'il s'éveillât. Auprès de la porte était un large banc de bois ; je m'éteignis dessus, et m'arrangeai de mon mieux pour achever ma nuit. J'allais fermer les yeux pour la seconde fois, quand il me sembla voir devant moi l'ombre d'un homme et l'ombre d'un cheval, marchant l'un l'autre sans faire le moindre bruit. Je me mis sur mon séant, et je crus reconnaître Antonio. Surpris de le voir hors de l'écurie à pareille heure, je me levai et marchai à sa rencontre. Il s'était arrêté, m'ayant aperçu d'abord.

— Où est-il ? me demanda Antonio à voix basse.

— Dans la venta ; il dort ; il n'a pas peur des punaises. Pourquoi donc emmenez-vous ce cheval ?

Je remarquai alors que, pour ne pas faire du bruit en sortant du hangar, Antonio avait soigneusement enveloppé les pieds de l'animal avec les débris d'une vieille couverture.

— Parlez plus bas, me dit Antonio, au nom de Dieu ! Vous ne savez pas qui est cet homme-là. C'est José Navarro, le plus insigne bandit de l'Andalousie. Toute la journée je vous ai fait des signes que vous n'avez pas voulu comprendre.

— Bandit ou non, que m'importe ? répondis-je ; il ne nous a pas volés, et je parierais qu'il n'en a pas envie.

— A la bonne heure ; mais il y a deux cents ducats pour qui le livrera. Je sais un poste de lanciers à une lieue et demie d'ici, et avant qu'il soit jour, j'amènerai quelques gaillards solides. J'aurais pris son cheval, mais il est si méchant que nul que le Navarro, ne peut en approcher.

— Que le diable vous emporte ! lui dis-je. Quel mal vous a fait ce pauvre homme pour le dénoncer ? D'ailleurs, êtes-vous sûr qu'il soit le brigand que vous dites ?

Parfaitement sûr ; tout à l'heure il m'a suivi dans l'écurie et m'a dit : " Tu as l'air de me connaître : si tu dis à ce bon monsieur qui je suis, je te fais sauter la cervelle." Restez, Monsieur, restez auprès de lui ; vous n'avez rien à craindre. Tant qu'il vous saura là, il ne se méfier de rien.

Tout en parlant, nous nous étions déjà assez éloignés de la venta pour qu'on ne pût entendre les fers du cheval. Antonio l'avait débarrassé en un clin d'œil des guenilles dont il lui avait enveloppé les pieds ; il se préparait à enfourcher sa monture. J'essayai prières et menaces pour le retenir.

— Je suis un pauvre diable. Monsieur, me disait-il ; deux cents ducats ne sont pas à perdre, surtout quand il s'agit de délivrer le pays de pareille vermine. Mais prenez garde : si le Navarro se réveille, il sautera sur son espingole, et gare à vous ! Moi, je suis trop avancé pour reculer ; arrangez-vous comme vous pourrez.

Le drôle était en selle ; il piqua des deux, et dans l'obscurité je l'eus bientôt perdu de vue.

J'étais fort irrité contre mon guide et passablement inquiet. Après un instant de réflexion, je me décidai et rentrai dans la venta. Don José dormait encore,

réparant sans doute en ce moment les fatigues et les veilles de plusieurs journées aventureuses. Je fus obligé de le secouer rudement pour l'éveiller. Jamais je n'oublierai son regard farouche et le mouvement qu'il fit pour saisir son espingole, que, par mesure de précaution, j'avais mise à quelque distance de sa couche.

—Monsieur, lui dis-je, je vous demande pardon de vous éveiller ; mais j'ai une sottise question à vous faire : seriez-vous bien aise de voir arriver ici une demi-douzaine de lanciers ?

Il sauta sur ses pieds, et d'une voix terrible :

—Qui vous l'a dit ? me demanda-t-il.

—Peu importe d'où vient l'avis, pourvu qu'il soit bon.

—Votre guide m'a trahi, mais il me le payera ! Où est-il ?

—Je ne sais... Dans l'écurie, je pense... mais quelqu'un m'a dit...

—Qui vous a dit ? ... Ce ne peut être la vieille...

—Quelqu'un que je ne connais pas... Sans plus de paroles, avez-vous, oui ou non, des motifs pour ne pas attendre les soldats ? Si vous en avez, ne perdez pas de temps ; sinon bonsoir, et je vous demande pardon d'avoir interrompu votre sommeil.

—Ah ! votre guide ! votre guide ! Je m'en étais méfié d'abord... mais... son compte est bon !... Adieu, Monsieur, Dieu vous rende le service que je vous dois. Je ne suis pas tout à fait aussi mauvais que vous me croyez... Oui, il y a encore en moi

quelque chose qui mérite la pitié d'un galant homme... Adieu, Monsieur... Je n'ai qu'un regret, c'est de ne pouvoir m'acquitter envers vous.

—Pour prix du service que je vous ai rendu, promettez-moi, don José, de ne soupçonner personne, de ne pas songer à la vengeance. Tenez, voilà des cigares pour votre route ; bon voyage ! Et je lui tendis la main.

Il me la serra sans répondre, prit son espingole et sa besace, et, après avoir dit quelques mots à la vieille dans un argot que je ne pus comprendre, il courut au hangar. Quelques instants après, je l'entendais galoper dans la montagne.

Pour moi, je me recouchai sur mon banc, mais je ne me rendormis point. Je me demandais si j'avais eu raison de sauver de la potence un voleur, et peut-être un meurtrier, et cela seulement parce que j'avais mangé du jambon avec lui et du riz à la valencienne. N'avais-je pas trahi mon guide qui soutenait la cause des lois ; ne l'avais-je pas exposé à la vengeance d'un scélérat ? Mais les devoirs de l'hospitalité !... Préjugé de sauvage, me disais-je ; j'aurai à répondre de tous les crimes que le bandit va commettre... Pourtant est-ce un préjugé que cet instinct de conscience qui résiste à tous les raisonnements ? Peut-être, dans la situation délicate où je me trouvais, ne pouvais-je m'en tirer sans remords.

(A suivre.)

Le "SUN" Compagnie d'Assurance sur la Vie du Canada.

SIEGE SOCIAL, MONTREAL.

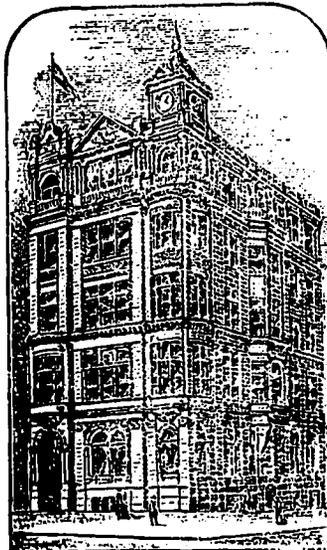
ROBERTSON MACAULAY, *Président.*
HON. A. W. OGILVIE, *Vice-Président.*
G. F. JOHNSTON,

T. B. MACAULAY, *Secrétaire.*
IRA B. THAYER, *Surintendant des Agences.*
Assistant Surintendant des Agences.

L'année 1894 a, jusqu'à maintenant, été des plus satisfaisante et, avec un zèle soutenu de la part de nos agents, elle montrera une augmentation suffisante. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. Sa police sans conditions et son habile, prudente direction ont fait leur œuvre.

Une Autre Raison.

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui introduisit la police sans conditions et ce fait a pendant de longues années, été une des principales



attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis, fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscables. Le contrat d'assurances d'un porteur de police ne peut, d'après ce privilège, être résilié aussi longtemps que sa réserve est assez élevée pour acquitter une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable en tout temps.

Demandez à nos agents
De vous expliquer
Ce système.

O. LEGER,

GERANT DU DEPARTEMENT FRANCAIS
POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE MONTREAL.

Au premier rang pour y rester!

Il y a plusieurs bonnes choses dans les différents genres de clavigraphes, mais cependant pour la facilité d'opération, la perfection de l'alignement, la simplicité de construction, les qualités de durée, le MEILLEUR de tous est sans contredit

Le "Calligraph"

Il n'a pas de supérieur, ni même d'égal. On enverra un catalogue décrivant le Calligraph et les fournitures qui s'y rattachent sur demande.

THE AMERICAN WRITING MACHINE CO.
HARTFORD, CONN., E.-U.

MORTON, PHILLIPS & CIE,
AGENTS POUR LA PROVINCE DE QUEBEC ET L'EST D'ONTARIO.
MONTREAL.

'North British & Mercantile'

CIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE

CAPITAL.....	\$15,000,000
FONDS INVESTIS.....	53,053,710
FONDS INVESTIS EN CANADA.....	5,200,000
REVENU ANNUEL.....	12,500,000

Directeur Gérant:—THOMAS DAVIDSON, Ecr.

DIRECTEURS ORDINAIRES:

W. W. Ogilvie; A. MacNider, Ecr., Banque de Montréal; Henri Barbeau, gérant général Banque d'Epargne de la cité.

La Compagnie, étant la plus forte et la plus puissante qui existe, offre à ses assurés une sécurité absolue, et en cas de feu un règlement prompt et libéral.
Risques contre le Feu et sur la Vie acceptés aux taux les plus modérés.

BUREAU PRINCIPAL EN CANADA,

78 St-Francois-Xavier, Montreal.

GUSTAVE FAUTE X,

TELEPHONE BELL No. 318.

Agent pour Montréal et les environs.

Imprime par la Compagnie d'Imprimerie Desmoulin, et publié par Aristide Filletteau au No. 22 rue Saint-Gabriel, Montréal.

BURROUGHS & BURROUGHS,
AVOCATS

Chambres 613 et 614 Bâtisse de la New York Life, 11 Place d'Armes, Montréal.

Téléphone 1521

Chas. S. Burroughs W. Herbert Burroughs.

ARTHUR GLOBENSKY

AVOCAT.

"N. Y. L. B." Chambres 316 et 317.

J. A. DROUIN

AVOCAT.

Bâtisse de l'Assurance "New York Life" 11 PLACE D'ARMES, Chambres 315 et 316. Telephone 2243.

EDEN MUSEE ET THEATRE

Edifice du Monument National
Le Seul Théâ'tre Français à 10c.
4 REPRESENTATIONS Par Jour
2.15, 4.00, 8.00, 9.15 hrs.

AU THEATRE

CHANSONNETTES, ROMANSES,
DANSES, ACROBATES,
COMÉDIE ET OPÉRETTES.

AU MUSEE

MERCIER SUR son LIT de MORT

100 Figure de cire, Léon XIII.
NOUVEAUTÉS CHAQUE SEMAINE.

Entrée du Musée - 10c.
Entrée du Théâtre - 10c.
Sièges réservés, 5c. ext.

Le Musée sera ouvert le DIMANCHE de 11 heures à 10 heures du soir.

JACQ. VANPOUCKE

PROFESSEUR DE

Clarinette et de Solfège,
221—RUE CRAIG—221

LA SAISON Journal illustré des Dames, le plus beau et le plus com. fr.

Le seul au monde publiant 100 Gravures par n.°

50 OUVRAGES DE TOULOUSE

différents comme suit:

- 1 de broderie.
- 2 de dentelle.
- 3 de tapisserie.
- 4 de tricotage.
- 5 de lingerie.
- 6 de couture.
- 7 de tricotage.
- 8 de broderie.
- 9 de dentelle.
- 10 de tricotage.
- 11 de broderie.
- 12 de dentelle.
- 13 de tricotage.
- 14 de broderie.
- 15 de dentelle.
- 16 de tricotage.
- 17 de broderie.
- 18 de dentelle.
- 19 de tricotage.
- 20 de broderie.
- 21 de dentelle.
- 22 de tricotage.
- 23 de broderie.
- 24 de dentelle.
- 25 de tricotage.
- 26 de broderie.
- 27 de dentelle.
- 28 de tricotage.
- 29 de broderie.
- 30 de dentelle.
- 31 de tricotage.
- 32 de broderie.
- 33 de dentelle.
- 34 de tricotage.
- 35 de broderie.
- 36 de dentelle.
- 37 de tricotage.
- 38 de broderie.
- 39 de dentelle.
- 40 de tricotage.
- 41 de broderie.
- 42 de dentelle.
- 43 de tricotage.
- 44 de broderie.
- 45 de dentelle.
- 46 de tricotage.
- 47 de broderie.
- 48 de dentelle.
- 49 de tricotage.
- 50 de broderie.

LA SAISON publie, en outre ses chroniques de la MODE et ses descriptions des gravures, un ravissant roman, les moral, illustre de beaux dessins dans le texte. Nos spécimens gratuits. — Abonnements:

- 6 mois..... 50c
- 3 "..... 90c

Agents à Montréal,
L.S. JOS. FORTÉ & FRÈRE
1091 et 1000 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.
BOITE 274.

POUR RELIER LES FASCICULES "NAPOLEON"

Nous avons fait faire une étampe toute spéciale; ceux qui ont l'intention de faire relier leurs fascicules seraient bien de venir voir un échantillon de notre relieuse à nos bureaux, ou demander notre agent qui irait le leur montrer.

JOHN LOVELL & FILS
23 Rue Saint-Nicolas.